



4.00 crédits	22.5 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Delaunoy Michael ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Ce cours aura pour objet l'institution théâtrale, comprise dans toutes ses dimensions, administratives et techniques, liées à sa relation aux publics, aux territoires et aux politiques, sans oublier ses missions de programmation et d'inscription d'un discours esthétique dans le paysage culturel. Dans un contexte de crises multiples (économique, politique, écologique) quels sont les défis, mais aussi les difficultés que doivent prendre en compte les institutions théâtrales ? Comment penser et analyser leurs relations aux pouvoirs subsidiaires, aux artistes et aux spectateurs d'aujourd'hui et de demain ? L'enseignant, qui aura à la fois une forte expérience de terrain (directeur d'institution, programmeur, chargé des relations avec les publics, etc.) et une connaissance théorique approfondie des problématiques liées à l'institution théâtrale, proposera aux étudiants, à travers des études de cas et des points théoriques, de comprendre les enjeux liés à la mise en place de la dynamique d'un « lieu de théâtre », entre continuité et innovation, entre dialogue avec les équipes et les partenaires et affirmation de nouvelles visions et de nouvelles missions.
Acquis d'apprentissage	<b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b> 1. comprendre et situer les principales missions qui sont celles de toute institution théâtrale contemporaine ; 2. analyser les modes de fonctionnement d'une institution théâtrale donnée quant aux missions précitées.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Présence requise. Evaluation continue sur base de la participation au cours. Examen oral permettant d'apprécier les connaissances, la compréhension de la matière, et l'utilisation des textes réglementaires.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Exposé magistral avec questions-réponses permanentes et études de cas. Enseignement interactif favorisant le dialogue, les questions et la réflexion. Le cours est adapté aux étudiants n'ayant aucune notion de droit. Les étudiants disposeront des textes réglementaires examinés et de certains articles de doctrine et de la jurisprudence.
Contenu	Syllabus et informations, explications, données historiques et d'actualité dispensées pendant le cours. Textes législatifs et réglementaires à réunir par l'étudiant
Ressources en ligne	Textes législatifs et réglementaires
Faculté ou entité en charge:	ELAL

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI2M	5		
Master [120] en arts du spectacle	THEA2M	4		
Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI2M1	5		